

Rapport d'essai

N° 223719

Client:

GENESI SRL Entreprise Agricole
VIA MORELLO CONFINE, 36 41019
SOLIERA (MO)

Date de réception des échantillons : 23/06/2023

Date de début de l'analyse : 23/06/2023

Date de fin de l'analyse : 23/06/2023

Produits et identification

Article

NGI-003

Remarque : L'échantillonnage a été réalisé par le client

Les résultats contenus dans ce rapport se réfèrent exclusivement aux produits testés.

La reproduction partielle de ce rapport doit être autorisée par écrit par
Textile Quality Center srl

Date d'émission	Analyste	Le responsable technique
23/06/2023	Bolognaise Stefania	Dr Emilio Bonfiglioli

1001	Recherche de cannabinoïdes
-------------	-----------------------------------

<i>Méthode interne</i>	
<i>Solvant d'extraction</i>	éthanol
<i>Équipement</i>	HPLC-MS
<i>Limite instrumentale</i>	1mg/kg
<i>Poids du campione</i>	1.0010
<i>gr. Date du test</i>	23/06/2023

Exemple de référence : NGI-003

Résultats	Valeurs enregistrées en%
CBD-A	11,04
CBD	0,2
CBN	pas détectable
THC	0,06
THC-A	0,22
CBD total	9,89
THC total	0,24



CdansQqualitéTessile srl

Via F. Guicciardini, 8 / A
41012 Carpi (MO) - Tél 059 642628 - Fax 059 646240
e-mail: info@centroqualitatessile.it

L'incertitude de mesure n'est pas utilisée dans l'attribution du jugement de conformité.

Le laboratoire est responsable de toutes les informations présentes dans le rapport d'essai, à l'exception de la description de l'échantillon et de la date éventuelle de prélèvement qui sont des informations fournies par le client pour lesquelles le laboratoire décline toute responsabilité ; les résultats des tests se réfèrent donc à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Les échantillons résiduels seront tenus à la disposition du client pendant une durée n'excédant pas 30 jours à compter de la date d'émission du certificat d'analyse (sauf accords spécifiques).

Ce rapport de test comprend les résultats de test suivants :

<i>Code d'essai</i>	<i>Descriptif Essai</i>	
1001	Recherche de cannabinoïdes	p. 2

Ce document se compose de 3 pages, dont celle-ci